



Comité Départemental
du Val de Marne
Saison 2018-2019

Informations

Formation HANDISUB EH1
Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018
Module COMPLEMENTAIRE MCP
Samedi 8 décembre 2018

FORMATION

La **formation Handisub** proposée par la Commission Technique Départementale du 94 est constituée de 2 parties :

1. La **formation EH1** durant 2 jours avec une ½ journée en piscine.
Il est obligatoire d'être au minimum initiateur pour suivre cette formation.
2. Le **module complémentaire MCP** (Mental, Cognitif et Psychique) durant ½ journée et complété par une séance en piscine un soir en semaine de janvier (à préciser le jour de la formation).
Il est obligatoire d'être EH1 pour suivre ce module.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en 2 étapes :

1. **Saisie** des informations du participant en ligne.
<https://www.inscription-facile.com/form/IPxbfo3LsIgTtKqCgEyl>
2. Validation de l'inscription par **envoi du paiement**.
Formation EH1 : **100 €** (organisation, repas, piscine et carte FFESSM).
Module complémentaire MCP : **10 €** (organisation).
<https://www.inscription-facile.com/list/IPxbfo3LsIgTtKqCgEyl?key=QhCef6RLalxn7KsNRHoT>

Le paiement (100 €, 10 € ou 110 €) se fait par chèque :

- Personnel ou de Club
- A l'ordre du « Comité Départemental 94 – FFESSM »

et est à envoyer à :

Jean-François KERVINIO – 3, rue Virginie – 94000 CRETEIL

Merci de mettre au dos du chèque la mention de la formation et les noms des stagiaires concernés.

Une attestation de paiement sera fournie aux stagiaires après la formation.

Le remboursement de l'inscription n'est possible que s'il est demandé au minimum 10 jours avant la date de début de la formation.

La date limite des inscriptions est fixée au **23 novembre 2018**.

Le nombre maximum de participant à la formation EH1 est de 15. La CTD 94 se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

LIEU ET HORAIRES

Formation EH1 :

Le lieu où se déroulera le stage sera précisé par la suite.

Les 2 jours, les horaires sont de 9h00 à 17h30. L'heure de fin peut varier en fonction du déroulement des cours.

Une demi-journée sera consacré à la formation en piscine. Les stagiaires devront venir avec leur matériel PMT.

Module MCP :

Le lieu où se déroulera le stage sera précisé par la suite.

Les horaires sont de 9h00 à 13h00.

DOCUMENTS A FOURNIR

Le premier jour, les stagiaires doivent venir avec :

- Leurs papiers d'identités.
- Leur carte de niveau de plongée.
- Leur licence en cours de validité.

Les stagiaires EH1 doivent également venir avec un certificat médical de moins d'un an.

CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule organisation de cet examen. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez envoyer un courriel à technique.codep94@gmail.com.